

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLIS

### REUNION DU 9 avril 2009 – PROCES-VERBAL

Etaient présents :

- M. Robert FERNBACH, maire d'Houdelaincourt, vice-président du Comité
- M. Bertrand PANCHER, député de la Meuse,
- M. Roland CORRIER, conseiller général de la Meuse,
- M. Jacky BOUSSEL, maire d'Echenay,
- M. Henri FRANCOIS, maire de Saudron,
- M. Jean-François MUEL, maire de Ligny en Barrois,
- M. Jean COUDRY, CGC,
- M. Jean-Paul LHERITIER, UPA,
- M. Francis LORCIN, représentant des professions médicales,
- M. Marc DESCHAMPS, représentant des personnalités qualifiées,
- M. Laurent BUCHAILLAT, Préfecture de la Meuse,
- M. Pierre FORBES, ANDRA,
- M. Michel BABEL, division ASN,
- M. Benoît JAQUET, CLIS,
- Mlle Laetitia COLON, CLIS,
- Mme Sandrine JEAN DIT PANNEL, CLIS.

Etaient excusés :

- M. Christian BATAILLE, Président du Comité,
- Mme Nelly JAQUET, conseillère régionale de Lorraine,
- MM. Jean-Louis CANOVA et Daniel RUHLAND, conseillers généraux de la Meuse,
- MM. Antoine ALLEMEERSCH et Michel BROCARD, conseillers généraux de la Haute-Marne,
- M. Gérard ANTOINE, maire de Bure,
- M. Claude DELERUE, commune d'Effincourt,
- M. Jean-François FONTAINE, maire de Gillaumé,
- M. Jean-Marc FLEURY, AEMHM,
- Mme Corinne FRANCOIS, CDR 55,
- M. René MARTIN, Association Archéologie et Sciences naturelles.

Etaient représentés :

- M. Bertrand OLLIVIER, conseiller général de la Haute-Marne,
- M. Stéphane MARTIN, maire de Gondrecourt le Château,
- M. Jean-Luc DEBOURDEAU, MEDEF.

Etait invité :

- M. Christophe PETITJEAN, commissaire aux comptes.

M. FERNBACH informe les membres du CA que le Président du Comité ne peut être présent pour des raisons de santé. Il assure la suppléance pour présider cette réunion ainsi que celle de l'Assemblée Générale.

#### 1) Arrêté des comptes 2008

M. FERNBACH précise que cette réunion du Conseil fait suite à une demande du commissaire aux comptes, afin de tenir compte d'une part de la demande de remboursement par l'Etat des frais engagés par le CLIS en 2007 (réintégration dans l'arrêté au titre des provisions, comme demandé par le CA le 6 mars dernier), d'autre part de l'adoption par le GIP Objectif Meuse de l'arrêté des comptes 2008, qui permet d'évaluer les sommes restant à verser au CLIS (soit 60 000 € au titre des reliquats et 40 000 € au titre des intérêts des placements effectués par le comptable du GIP pour le compte du CLIS, de 2000 à 2008).

L'arrêté des comptes, modifié en conséquence, fait apparaître un excédent de 400 000 €. Il est adopté à l'unanimité.

#### 2) Questions diverses

- M. FERNBACH soumet aux membres du Conseil la demande d'un journaliste de l'Est Républicain, qui souhaite assister à l'Assemblée Générale. Le conseil donne à l'unanimité son accord.

- M. COUDRY indique qu'il devient urgent de réunir la commission « communication », afin de préparer le prochain numéro de la Lettre du CLIS. Il ne voit pas ce qui peut faire obstacle au fonctionnement de ces commissions dont les membres ont été désignés il y a six mois.

M. FERNBACH constate pour sa part qu'on lui reproche régulièrement, y compris le Président de l'ANDRA, la non-activité du CLIS, tandis que M. LHERITIER estime que le Président du Comité empêche actuellement un fonctionnement normal. Ils s'engagent tous deux, en tant que présidents de commissions, à les réunir sans attendre le feu vert du Président.

- MM. COUDRY, LHERITIER et PANCHER considèrent que le CLIS ne peut plus travailler dans la situation actuelle : la mission d'information de la population n'est plus assurée, les réunions de CA ne sont pas assez fréquentes et l'état d'avancement des travaux de l'ANDRA ne fait plus l'objet d'une présentation systématique.

M. FERNBACH, suite à ces échanges, se propose de prévenir les Présidents des Conseils Généraux de la Meuse et de la Haute-Marne de cette situation qui pourrait déboucher sur le désengagement des membres du CLIS. Sur la proposition de M. PANCHER, M. FERNBACH adressera un courrier aux deux Présidents, en demandant une clarification, faute de quoi le CLIS ne pourrait plus fonctionner.

- A la demande de M. COUDRY, il est décidé de prendre en charge les frais d'inscription des membres du CLIS au colloque organisé par l'ANDRA sur la réversibilité, à Nancy, du 17 au 19 juin. M. FORBES proposera un tarif préférentiel pour les membres du CLIS.

A Bar le Duc, le 8 juin 2009

Le Vice-Président du Comité,

Robert FERNBACH

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fernbach', written over a horizontal line.